

K-G
MOUSSE INSECTICIDE III
CONTRE LES GUÊPES ET LES FRELONS

VAPORISATEUR INSECTICIDE SOUS PRESSION
DE CONTACT ET RÉSIDUEL
DOMESTIQUE

GARANTIE :	
D-trans alléthrine	0,050%
N-Octyl Bicycloheptène Dicarboximide	0,250%
Perméthrine 0	,218%

Couvre les nids des guêpes et des frelons
GICLEUR
Vaporiser les nids sans danger de 2 à 2,5 mètres (6 à 8 pi)
À ACTION RAPIDE
NE TACHE PAS

NO. D'HOM. 23653 LOI P.A.
CONTENU NET : 325-450 g

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

K-G SPAY-PAK INC.
8001 Keele Street
Vaughan, Ontario
L4K 1Y8
905-669-9855

MODE D'EMPLOI : BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. Enlever le capuchon protecteur et insérer l'applicateur dans la buse de pulvérisation avant l'usage.

POUR LUTTER CONTRE LES GUÊPES LES ABEILLES LES FRELONS ET LES GUÊPES JAUNES. D'une distance de 2 à 2.5 mètres (6 à 8 pi), avec le vent dans le dos, diriger l'applicateur sur le nid d'abeilles. Vaporiser continuellement jusqu'à ce que l'ouverture du nid soit imbibée de mousse insecticide. Les insectes seront alors incapables de sortir du nid. Insérer l'applicateur dans le nid et remplir l'ouverture du nid (ou la cavité où se trouve le nid) de mousse insecticide. Si le nid est facile d'accès, allouer suffisamment de temps pour que les insectes soient paralysés avant de détruire le nid. **UTILISER L'INSECTICIDE TARD LE SOIR OU TÔT LE MATIN LORSQUE LES INSECTES SONT ENDORMIS.**

LIMITATIONS : Ne PAS utiliser dans les demeures, sur les humains ou les animaux. Ne PAS vaporiser dans l'air ambiant.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une irritation des yeux ou de la peau. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Bien aérer les lieux lors de l'application. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard. Se laver soigneusement à l'eau chaude et au savon après chaque utilisation. Éloigner les enfants et les animaux de compagnie des surfaces traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches. Couvrir ou enlever la nourriture avant d'utiliser. Ne pas contaminer la nourriture, les ustensiles et les endroits où l'on prépare ou entrepose la nourriture. Sortir les animaux de compagnie et couvrir les aquariums ou les étangs artificiels avant l'application. Toxique pour les abeilles, les poissons et les animaux sauvages. Ne pas contaminer les cours d'eau. Ne pas contaminer les endroits où l'on nourrit les animaux. Contenu sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude ou près des radiateurs ou autres sources de chaleur. Ne pas conserver ou utiliser à des températures dépassant 50°C car le contenant peut exploser. Ne pas geler, percer le contenant ni le jeter au feu.

PREMIERS SOINS : EN ECUF G'CONTACT AVEC LA PEAU QWNGUXŽ VGO GPVU enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN ECUF G'CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. GP'ECUF)PI GUVQP, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton vaporisateur pour éliminer toute pression. Ne pas ré-utiliser le contenant. Ne pas jeter au feu. Envelopper dans du papier journal et jeter dans les ordures ménagères.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))